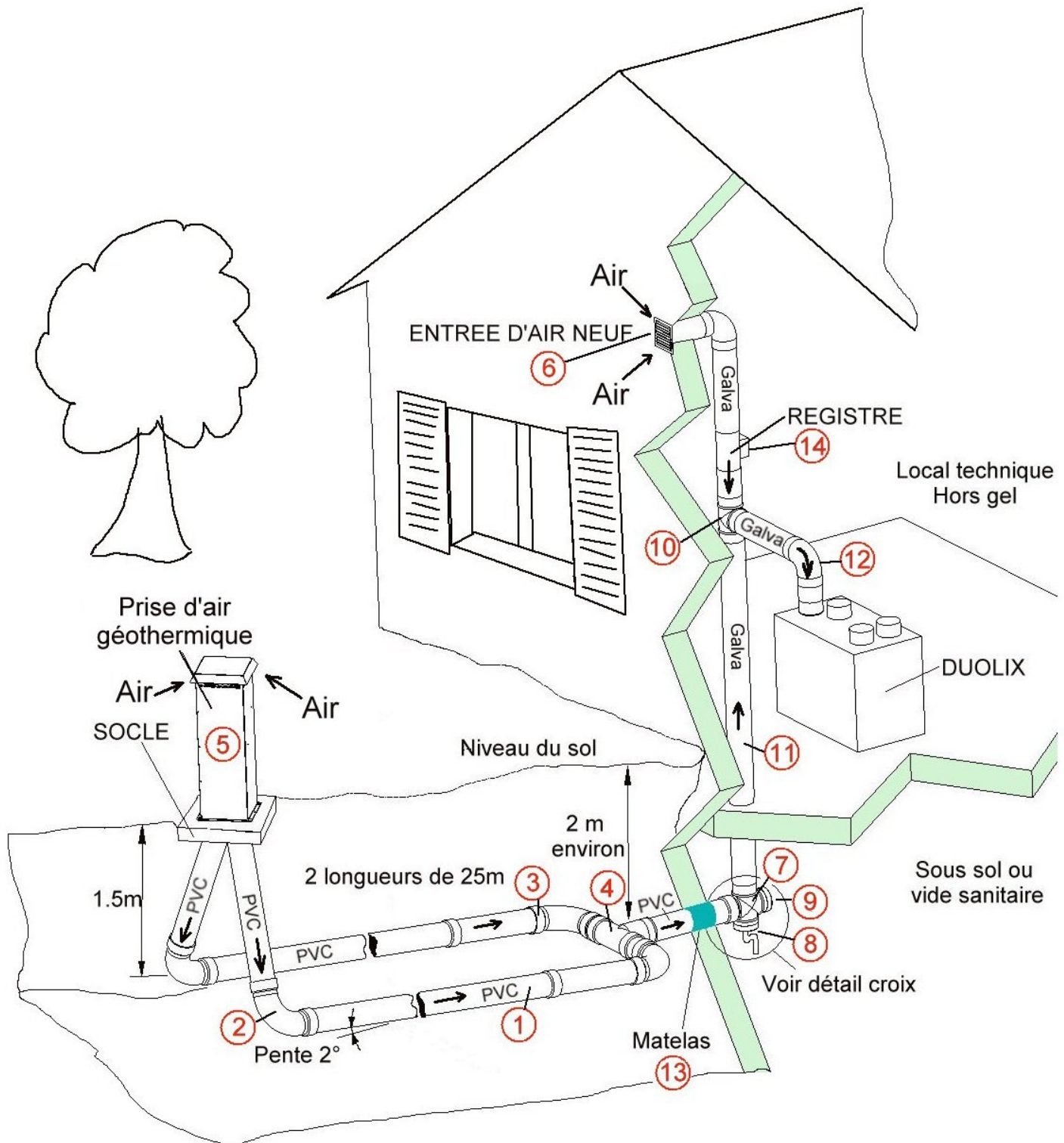


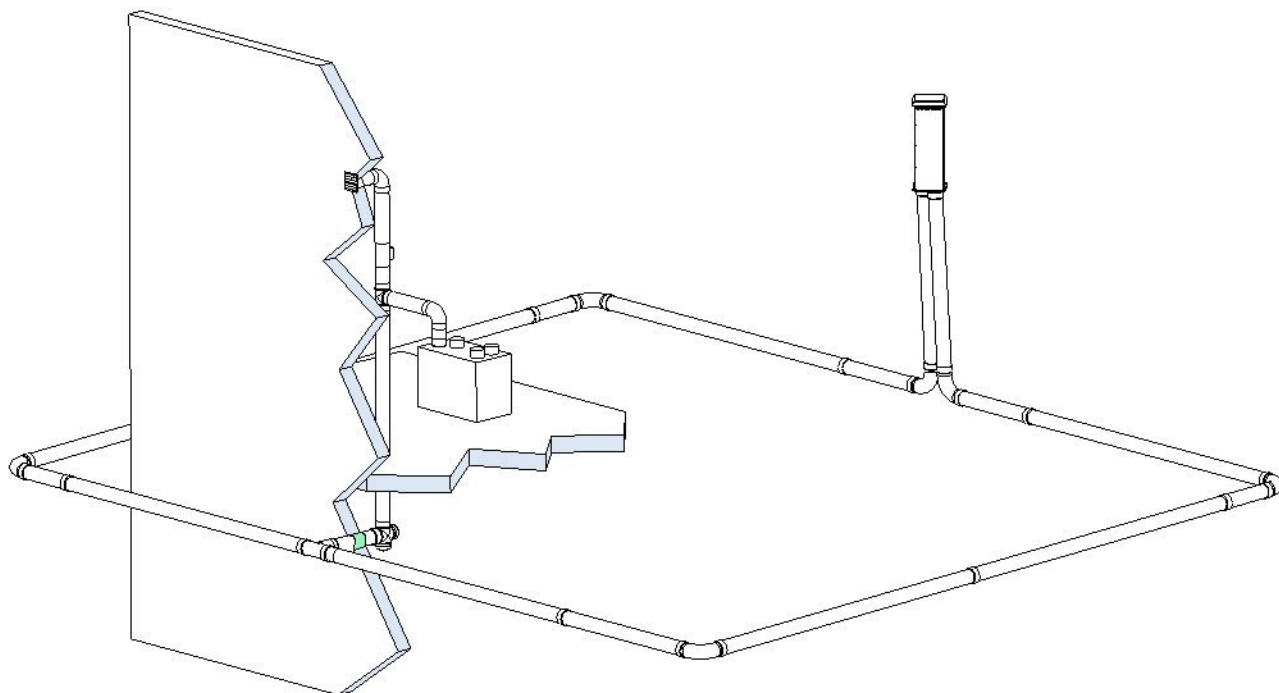
GENERALITES

Le principe de la prise d'air géothermique est d'utiliser l'inertie thermique du sous-sol afin de réchauffer l'air neuf en hiver et de le rafraîchir en été.

Produit conçu pour être utilisé avec une VMC double flux **DUOLIX**. Il sera raccordé à l'entrée d'air neuf du DUOLIX.

SYNOPTIQUE DE L'INSTALLATION





Variante possible si le terrain ne permet pas de tirer les tuyaux en ligne.

ACCESSOIRES ET COMPOSANTS D'INSTALLATION

Repère Hors fourniture ATLANTIC :

- 1 Tubes PVC Ø125 avec joint en longueur de 3 mètres marque PUM référence 13232.
- 2 Coudes 87°30 PVC Ø125 avec joints marque PUM référence 46709 ou 46694.
- 3 Manchon PVC Ø125 avec joints marque PUM référence 46660.
- 4 Té PVC Ø125 avec joints marque PUM référence 46649.

Fourniture ATLANTIC :

- 5 Prise d'air puits canadien référence 422801.
- 6 Entrée d'air neuf ME125 référence 543191.
- 7 Croix galvanisée avec joints CX 125/125 J référence 529300.
- 8 Bouchon avec purge BMF 125 AL/P référence 547039.
- 9 Bouchon simple BMF 125 référence 523441.
- 10 Té Ø125 avec joints TE 125 J référence 529002.
- 11 Conduit Ø125 T125/3AGR référence 523774.
- 12 Coude Ø125 avec joints C125/90J référence 523521.
- 13 Matelas MIC 225/25 référence 533258 (protection tube en traversée de mur).
- 14 Registre manuel avec joints RR 125 J référence 530350 ou kit de contrôle automatique (Registre motorisé RR 125 M1 + 2 thermostats IP54 (RR 125 M1 PAG)) référence 422802.
Ruban adhésif d'étanchéité BA55 ref 523717.

PRECAUTIONS D'INSTALLATION

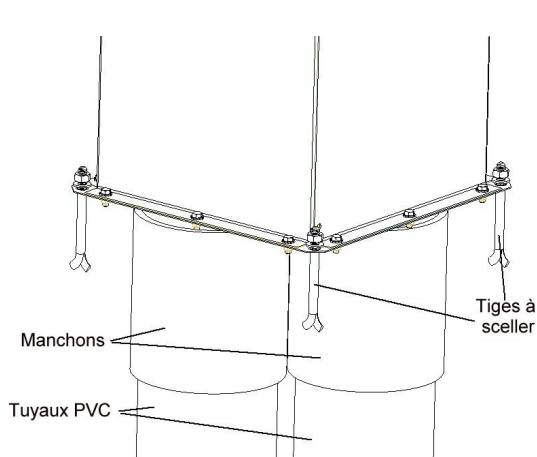
- La prise d'air géothermique ne doit pas être placée au milieu de plantes (massif, haie, ...) et accessible pour l'entretien (filtre, ...).
- Bien nettoyer les tuyaux avant la première mise en route (cela permettra de vérifier en même temps le bon écoulement et l'évacuation des condensats).
- Les tuyaux doivent avoir une tenue suffisante pour supporter l'enfouissement à une profondeur de deux mètres.
- Ils doivent être équipés de joints à lèvre pour éviter les infiltrations d'eaux souterraines et les vapeurs nocives des colles.
- La pente d'installation du réseau enterré doit être de deux degrés minimum.
- La profondeur minimale est de 1,5 mètres pour arriver entre 2 et 2,5 mètres de l'autre côté du réseau suivant la pente.
- Les tuyaux doivent être en contact intime avec la terre (bien veiller à la tasser dessous pour éviter une poche d'air qui nuirait à l'échange thermique et un risque d'affaissement du tube).
- Eviter au maximum les coudes dans l'installation qui génèrent des pertes de charge et les vagues ou ondulations des tuyaux qui créeraient des poches d'eau et pourraient provoquer des odeurs.
- Conserver une distance de 0.8m entre les tuyaux parallèles si possible.

PRISE D'AIR GEOTHERMIQUE

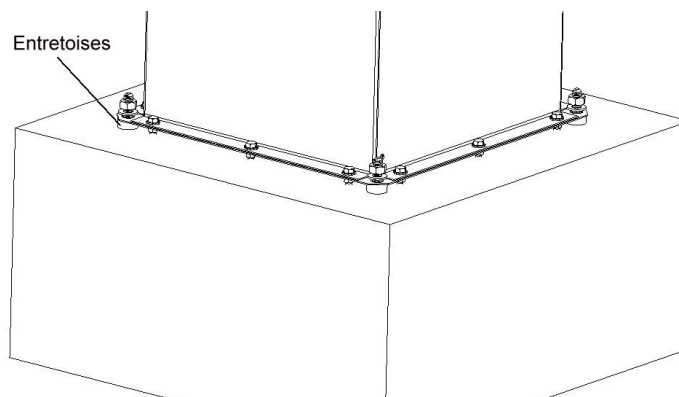
Prise d'air en tôle galvanisée.
 Chapeau monté sur charnière pour l'accès au filtre, maintien en position fermée magnétique.
 Dimensions : 300 x 300 x 800 mm. Deux piquages pour le raccordement des tuyaux Ø125
 Filtre de qualité G4 épaisseur 20 mm

MISE EN PLACE DE LA PRISE D'AIR GEOTHERMIQUE

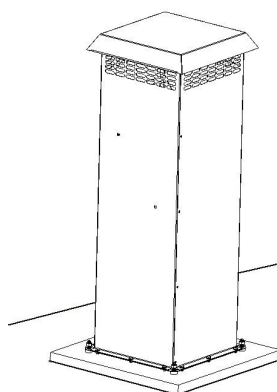
Les tuyaux doivent arriver au niveau du sol
 Placer les manchons à leur extrémité.
 Mettre en place la prise d'air et la caler de niveau et à la hauteur désirée en fonction du socle prévu.
 Couler le béton dans le coffrage en laissant un espace de 12mm sous l'entrée d'air (entretoises fournies).
 Une fois le béton sec, démonter l'entrée d'air, placer les entretoises nylon et remonter.
 Il est possible d'utiliser des tire-fonds et des chevilles à la place des tiges à sceller.



Préparation avant coffrage

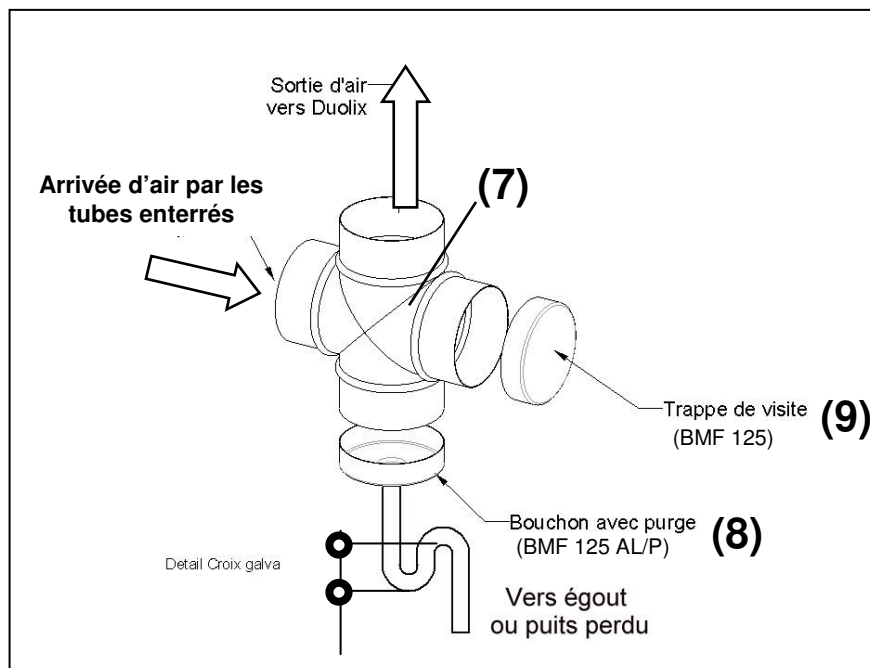


Socle après décoffrage



Après mise à niveau du terrain

DETAIL CROIX POUR EVACUATION DES CONDENSATS



Hauteur du siphon de 100 mm mini

CABLAGE DU REGISTRE MOTORISE

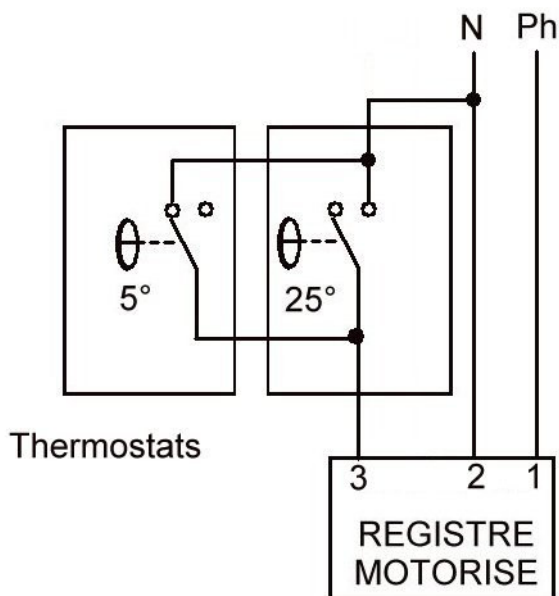
AVANT TOUTE OPERATION, DECONNECTER L'APPAREIL DU RESEAU ET S'ASSURER QUE L'ALIMENTATION NE PEUT ÊTRE RETABLI ACCIDENTELLEMENT.

Ce matériel doit être installé par des personnes ayant une qualification appropriée. L'installation doit répondre à la norme NFC15-100 ainsi qu'aux règles de l'art. Chaque produit ou composant entrant dans cette installation doit également être conforme aux normes qui lui sont applicables.

Règles d'installation :

- L'installation doit être protégée en amont par un disjoncteur magnétothermique adapté (voir notice du registre).
- Les câbles utilisés doivent être des conducteurs double isolation (dénudés de 5 à 8 mm), de section 0.75 mm², de type H05VV-F minimum et être conformes aux normes en vigueur.

Les thermostats doivent être placés à l'abri du soleil et à une hauteur de 1m50 du sol minimum. Ils doivent être réglés suivant le schéma ci-après afin que l'air ne soit pris par le puits canadien que en dessous 5°C et au delà de 25°C.



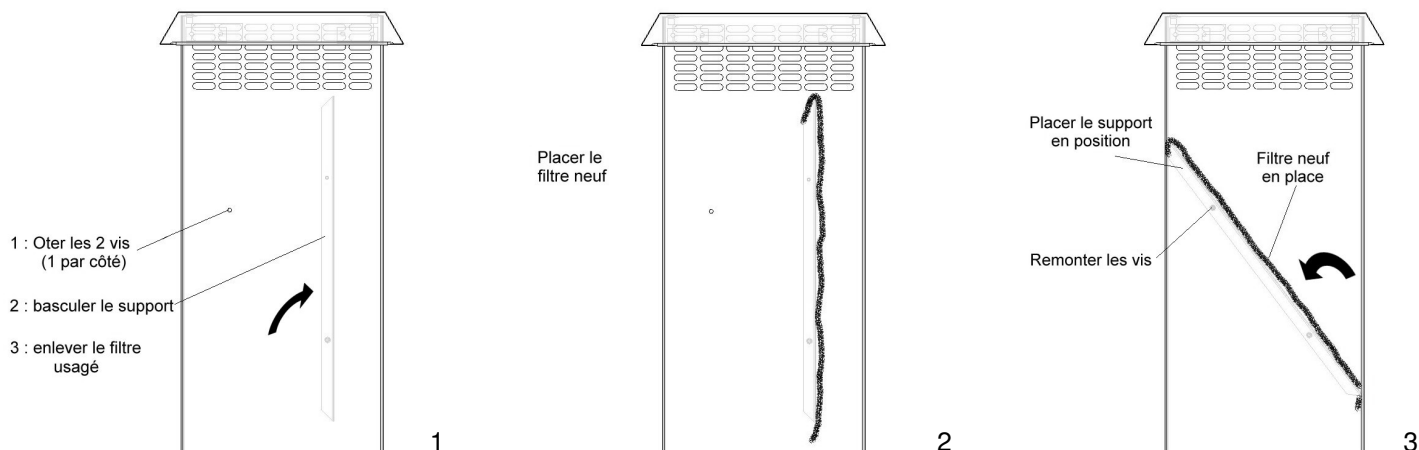
ENTRETIEN

Contrôler très régulièrement l'état du filtre. Nettoyez le fréquemment en l'aspirant (aspirateur sur la plus petite puissance) ou en le secouant.

Nettoyer la prise d'air à l'aide d'un chiffon doux légèrement humide ou à l'aide du jet d'eau en veillant à ne pas insister au niveau de la grille pour éviter de mouiller le filtre.

Si possible vérifier que le siphon ne s'est pas vidé par la trappe de visite ainsi que l'état de propreté des conduits.

Ne jamais utiliser des produits agressifs (acétone, trichloréthylène, ...) ou un nettoyeur haute pression.



PEINTURE

Conseils si vous désirez peindre votre entrée d'air :

Réaliser cette opération à l'abri de préférence.

Effectuer un dégraissage de l'ensemble des parties métalliques.

Démonter le filtre avant l'opération de peinture.

L'application d'une couche d'apprêt peut améliorer l'accroche de la peinture.

Bien laisser sécher avant remontage.

GARANTIE

Cet appareil est garanti un an à compter de la date d'achat contre tous défauts de fabrication. Dans ce cadre, ATLANTIC Climatisation et Ventilation assure l'échange ou la fourniture des pièces reconnues défectueuses après expertise par son service après vente. En aucun cas, la garantie ne peut couvrir les frais annexes, qu'il s'agisse de main d'œuvre, déplacement ou indemnité de quelque nature qu'elle soit. La garantie ne couvre pas les dommages dus à une installation non conforme à la présente notice, une utilisation impropre ou une tentative de réparation par du personnel non qualifié. En cas de problème, merci de vous adresser à votre installateur ou, à défaut, à votre revendeur.